



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 107392

## Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur le dispositif lié au service civil volontaire. Il souhaite qu'il lui indique quelles en sont les modalités de communication et de diffusion aux publics intéressés. - Question transmise à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité.

## Texte de la réponse

Créé par la loi pour l'égalité des chances du 31 mars 2006, le service civil volontaire est opérationnel depuis la parution des décrets d'application aux mois de juillet et août 2006. Afin de mieux faire connaître ce nouveau dispositif, le Gouvernement a organisé le 1er novembre 2006 une journée nationale d'information à destination des structures d'accueil et des jeunes. Toutes les préfectures ont organisé cette journée selon les modalités suivantes : une matinée d'information en direction des structures d'accueil intéressées, et une après-midi de sensibilisation des jeunes à travers l'ensemble des points d'information jeunesse. Une campagne de communication a été élaborée pour présenter le service civil volontaire : 96 000 affiches et 800 000 dépliants et messages publicitaires sur internet et radios jeunes. Par ailleurs, un portail internet ([www.servicecivilvolontaire.fr](http://www.servicecivilvolontaire.fr)) a été conçu. Depuis sa création, il est fortement consulté. Au début de l'année 2007, une nouvelle campagne de communication en direction des jeunes sera organisée.

## Données clés

**Auteur :** [M. Francis Falala](#)

**Circonscription :** Marne (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 107392

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire :** cohésion sociale et parité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 octobre 2006, page 10756

**Réponse publiée le :** 13 février 2007, page 1557